

Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux du Calaisis

22 mars 2012

**Réunion de concertation
Sous-Préfecture de Calais**



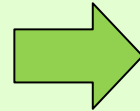
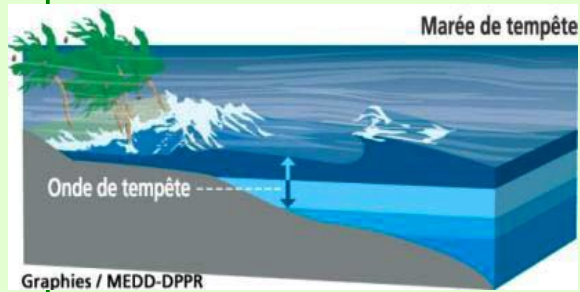
Plan de la présentation

- Qu'est ce qu'un risque ?
- Les 4 piliers de la gestion des risques
- Le PPR : Qu'est ce qu'un PPR ?
- Les prochaines échéances



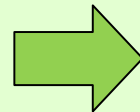
Qu'est ce qu'un risque ?

Le **risque** résulte de la rencontre entre un **aléa** et des **enjeux**

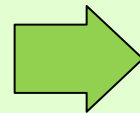


L'**aléa** est :

- le phénomène naturel dangereux , par exemple la submersion,
- caractérisé par une probabilité d'apparition et une intensité donnée (c'est la « menace »)

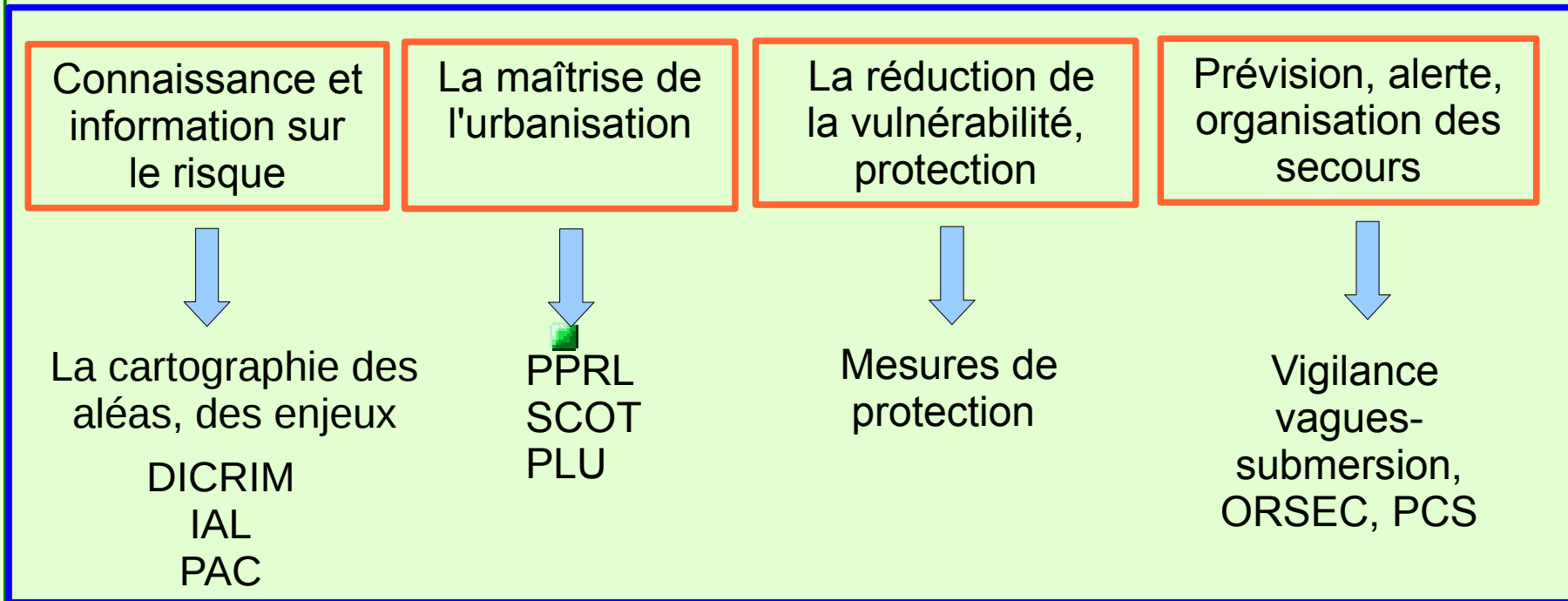


Les **enjeux** sont représentés par l'ensemble des personnes, des biens, des activités susceptibles d'être affectés par l'aléa



Le **risque** représente donc l'impact possible de l'**aléa** sur les **enjeux** ainsi que les conséquences qui en découlent

La gestion des risques



La gestion **globale** du risque doit donc se faire sur la base de ces 4 piliers



Avancement actuel

Ce qui a été réalisé depuis juin 2011 :

- Le Porter A Connaissance (PAC) et la doctrine ADS
 - Cartes transmises en octobre 2011
 - Pour application du R111-2
 - Valable tant que le PPR ne sera pas opposable
- Information Acquéreurs Locataires (IAL)
 - informer les acquéreurs/locataires sur la localisation du bien situé dans un plan de prévention des risques prescrit ou approuvé.
 - Mise en ligne en octobre 2011
- Arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques du Calaisis pris le 13/09/2011



Le Plan de Prévention des Risques

Qu'est-ce qu'un PPR :

- un outil de prévention
- un document d'urbanisme
- une servitude d'utilité publique

Objectifs :

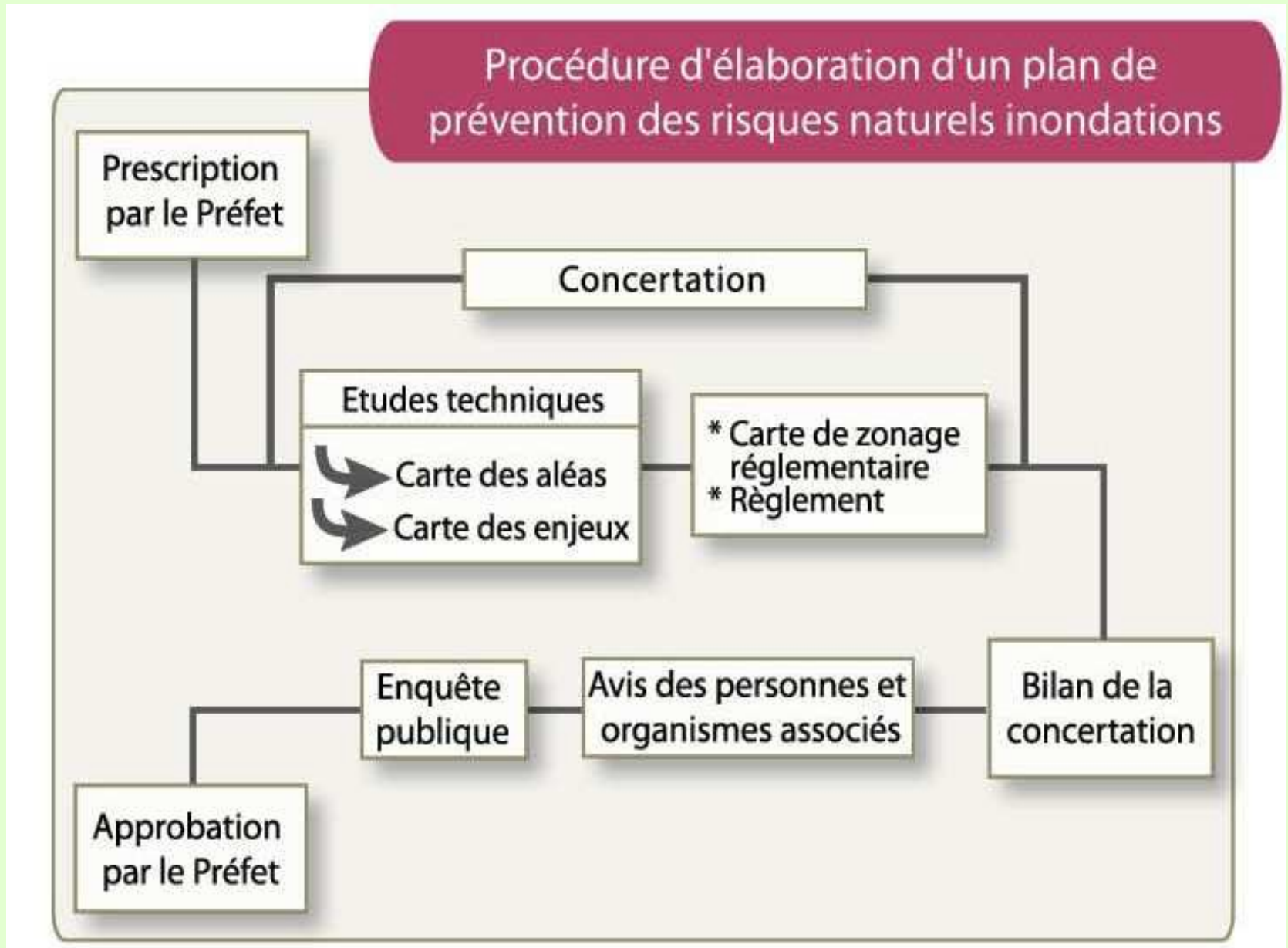
Diminuer la vulnérabilité d'un territoire en instaurant une réglementation **graduelle** de l'urbanisme qui va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Méthode :

- ✓ rassembler la connaissance des risques sur un territoire donné,
- ✓ délimiter les zones exposées aux risques centennaux,
- ✓ interdire ou réglementer les projets de construction ou d'aménagement
- ✓ définir des mesures relatives à l'existant
- ✓ Orienter le développement vers des zones exemptes de **risques prévisibles**



Le PPR : Les étapes de l'élaboration du PPR



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

Contenu du PPR

- un rapport de présentation
- une carte réglementaire à une échelle comprise entre le 1/10 000 et le 1/5 000, qui délimite les zones réglementées
- un règlement qui précise pour chaque zone les prescriptions qui s'appliquent au bâti existant et aux secteurs



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

Connaissance des phénomènes

- Aléa submersion marine à partir d'un niveau marin centennal

Études DHI à valider

- Aléa submersion marine horizon 2100 prenant en compte le changement climatique (+ 60 cm)

En cours d'élaboration par DHI

- Aléa érosion

En cours d'élaboration par DHI



Le PPR : un outil de prévention

Connaissance des enjeux

- Établissement de la carte des enjeux du PPR : CETE Nord-Picardie
 - Zones actuellement urbanisées
 - Zones non urbanisées
 - Centre urbain
- Établissement de la carte des enjeux : CETE Nord-Picardie
 - Identification des Établissements Recevant du Public (ERP) vulnérables au risque
 - Identification des ERP non vulnérables et utiles à la gestion de crise (secours, abris, ...)

en concertation avec chaque commune



Le PPR : un outil de prévention

La concertation

- Repose sur un échange entre tous les acteurs concernés par le risque
- Se déroule tout au long de la procédure
- Prend différentes formes :
 - Mise en ligne de l'ensemble des documents d'études sur les sites internet de la DDTM 62 et de la DREAL
 - Réunions publiques à la demande des élus
 - Consultation officielle et enquête publique



Prochaines échéances

2ème semestre 2012 :

- Validation de l'aléa centennial submersion marine
- Présentation de la carte des aléas horizon 2100 tenant compte du réchauffement climatique
- Présentation de la carte de l'aléa érosion
- Concertation à la commune sur la carte des enjeux

2013 :

- Validation des cartes des aléas horizon 2100 et érosion
- Croisement aléa/enjeux
- Première version des documents réglementaires



MERCI DE VOTRE ATTENTION

